

CONTRAT ENFANCE JEUNESSE CONCARNEAU 2015-2018

1. CONFIRMATION DE LA QUALITE DES ACCUEILS EXISTANTS	<p>1.1. UN PROJET PÉDAGOGIQUE AU CŒUR DES STRUCTURES</p> <p>Le projet éducatif traduit l'engagement de l'organisateur, ses priorités, ses principes. Il définit le sens de ses actions, fixe des orientations et les moyens à mobiliser pour sa mise en œuvre.</p> <p>Le projet pédagogique permet de préciser comment le projet éducatif est mis concrètement en œuvre dans le cadre de l'accueil concerné. Il décrit les conditions d'organisation et de fonctionnement de la structure pour cet accueil. Celui-ci est conçu comme un contrat de confiance entre l'équipe pédagogique, les intervenants, les parents et les enfants sur les conditions de fonctionnement. Il sert de référence tout au long de l'action. Le projet permet de donner du sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne.</p> <p>L'articulation entre les deux projets, l'un élaboré par le gestionnaire et l'autre par le directeur, en concertation avec l'équipe pédagogique, est essentielle et est garante du bon fonctionnement des services rendus aux familles.</p> <p>La révision des projets pédagogiques permet d'engager une réflexion commune pour développer la qualité d'accueil et interroger les pratiques professionnelles. Ce travail mobilise l'ensemble des professionnels : cela permet aux professionnels de prendre de la distance sur leurs pratiques, de stimuler leur créativité et l'implication dans le projet.</p>	<ul style="list-style-type: none"> > ALSH Enfance : refonte et mise en œuvre du projet pédagogique > ALSH Ado : refonte et mise en œuvre du projet pédagogique > ALSH périscolaire : mise en œuvre du projet éducatif sur l'ensemble de la ville et des projets pédagogiques sur chaque site périscolaire > MPE : rédaction et mise à jour du projet prenant en compte l'évolution des pratiques déjà opérées. 6 réunions de supervision par an et des réunions d'équipe hebdomadaire pour faire évoluer continuellement le projet. > meilleure prise en compte dans le projet d'accueil des différentes structures de différentes dimensions et notamment : le lien avec les parents, l'accueil des enfants/jeunes en situation de handicap ou en difficulté.
	<p>1.2. UNE COMMUNICATION DYNAMISÉE</p> <p>Des outils de communication vont être créés ou développés pour informer les familles et faciliter l'accessibilité des services proposés par la ville. Plusieurs principes seront pris en compte :</p> <ul style="list-style-type: none"> - attractivité, simplicité des documents produits - approche transversale pour faciliter la vision d'ensemble sur l'offre d'accueil. - diversité des accroches : affichages réguliers dans les halls d'accueil, "portes ouvertes", accueil individualisé des parents, site internet, lettres d'information, guides, flyers... - développement des liens avec les partenaires locaux (CCA, professionnels de santé, établissements scolaires et services du Département...) pour relayer les informations. 	<ul style="list-style-type: none"> > ALSH Enfance, ado et périscolaire et petite enfance : priorité de l'information via internet, mailing aux parents, lettres d'info régulières, plaquettes de présentation des services, évènements.
	<p>1.3. UNE VEILLE SUR L'ÉVOLUTION DES PUBLICS ACCUEILLIS POUR S'ADAPTER AUX BESOINS.</p> <p>La réalisation du diagnostic pour le CEJ a mis en évidence plusieurs enjeux démographiques. Une veille régulière relative à l'évolution des publics accueillis est nécessaire afin d'adapter au mieux l'offre d'accueil aux besoins et attentes des familles (effectifs, typologie, attentes...)</p>	<ul style="list-style-type: none"> > Rapport d'activité et analyse de l'évolution des usagers des différents services > Analyse démographique de la population > Réunion annuelle du comité de pilotage pour suivi
	<p>1.4. UNE QUALITÉ DE L'ENCADREMENT (formation, qualification, effectifs)</p> <p>Les responsables des accueils dirigent l'équipe et veillent à la mise en œuvre effective du projet défini, il relayent les besoins en matière d'encadrement pour une adéquation entre le projet porté par la collectivité et les besoins humains que cela sous-entend. La qualité de l'encadrement passe par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une équipe bien calibrée, avec le niveau de qualification requis : respect des taux d'encadrement et des niveaux de qualification aux différents postes pour répondre aux engagements pris dans le projet éducatif, organisation du travail permettant une adaptation à l'évolution des effectifs et aux imprévus. - Une politique de formation : la ville de Concarneau s'est engagée dans le développement de formations collectives organisées afin de développer la culture commune des équipes et de s'adapter au plus près des réalités, des besoins des professionnels. 	<p>La DEJ veille à l'organisation du temps de travail et à l'obtention des moyens nécessaires pour mettre en œuvre le projet des services portés par la ville.</p> <p>Des temps de formation des équipes sont organisés chaque année selon les besoins déterminés par les responsables avec les équipes.</p> <p>Les responsables de chaque site accompagnent les équipes dans la qualité pédagogique de l'accueil des enfants / jeunes et de leur famille.</p>
	<p>1.5. DES LOCAUX ADAPTÉS.</p> <p>La configuration et l'aménagement des espaces constituent des leviers pour la mise en œuvre effective des principes éducatifs. En fonction de l'âge des enfants, chaque structure doit pouvoir évoluer dans des locaux adaptés, tant sur le plan de la sécurité, que sur le bien-être et l'autonomie des enfants / jeunes. Le mobilier choisi et le matériel éducatif disponible contribuent à l'adaptation des espaces, les responsables devront donc faire part de leurs besoins.</p>	<ul style="list-style-type: none"> > déménagement de l'ALSH enfance > réflexion sur l'aménagement des espaces dans chaque structure : recherche de l'autonomie des enfants, accueil des parents, salles d'activités adaptées et sécurisées... > investissement dans le matériel et mobilier éducatif nécessaire.

2. UNE COORDINATION POUR UN PROJET COHERENT	<p>2.1. DES TEMPS DE TRAVAIL EN COMMUN ENTRE RESPONSABLES</p> <p>Un travail de mise en cohérence entre les différents services de la Direction Éducation conduira notamment à la définition de la complémentarité entre les acteurs vers la recherche d'articulations et l'animation de réflexions locales relatives aux temps et espaces "passerelles ».</p>	<p>> La DEJ assure cette fonction de coordination en animant la réflexion entre les différents services et partenaires.</p> <p>> Sollicitation d'un intervenant extérieur pour accompagner les services dans l'exploration des pistes d'amélioration pour une cohérence du projet éducatif développé sur Concarneau : passerelles entre les différents services d'accueil et ouverture vers les partenaires éducatifs du territoire préfigurant un projet éducatif local.</p> <p>> La coordinatrice petite enfance de la DEJ est l'interlocutrice de la ville sur le projet de développement de la crèche associative « A la rue Béole »</p>
	<p>2.2. UN REGARD EXTÉRIEUR POUR CRÉER DES "PASSERELLES" ET DÉFINIR UN PARCOURS D'ACCUEIL COHÉRENT</p> <p>Tous les âges transitoires nécessitent une vigilance accrue pour faciliter le passage entre les structures d'accueil. Si le projet de chaque structure s'affine, les passerelles entre les structures méritent d'être approfondies pour définir un parcours d'accueil cohérent. L'accompagnement des responsables de services par un regard extérieur a pour objectif</p> <ul style="list-style-type: none"> > de développer la connaissance du fonctionnement de chaque structure pour l'expliquer aux parents. > de favoriser la naissance de projets passerelles à l'échelle de la commune pour éviter les « ruptures » dans l'offre d'accueil. > d'organiser l'écoute des parents pour mettre en place des actions pertinentes qui répondent au mieux à leurs besoins. 	
	<p>2.3. UNE OUVERTURE VERS LES PARTENAIRES ÉDUCATIFS DU TERRITOIRE</p> <p>Les services enfance et jeunesse ne sont pas les seuls à développer des politiques éducatives sur la commune : sport, natisme, bibliothèque, patrimoine, programmation culturelle, animations socio-culturelles de la ville... Une meilleure connaissance avec les partenaires éducatifs sur le territoire vise une articulation des actions et services proposés aux familles. Ce travail peut aboutir à la rédaction d'un projet éducatif local qui comprend 3 trois fonctions structurantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> > Accompagner une meilleure articulation des différents temps de vie des enfants et des jeunes à travers la construction de projets partenariaux et coopératifs. > Animer une réflexion éducative partagée et favoriser la dynamique d'échanges entre professionnels sur le territoire. > Créer et diffuser une ressource mutualisée d'outils au service des professionnels du territoire et de ses habitants. 	

3. RENOUVELLEMENT DE LA GRILLE TARIFAIRE	<p>3.1. VERS PLUS DE VISIBILITÉ POUR LES FAMILLES ET PLUS DE SIMPLICITÉ POUR LES SERVICES</p> <p>L'actuel calcul du quotient familial de la ville de Concarneau relève d'une complexité qui rend peu lisible la tarification des services de la Direction Éducation (hormis les tarifs de la Maison de la Petite Enfance, ceux-ci étant fixés par la CNAF). La révision de la tarification pour l'ALSH enfant et ado permettra une meilleure visibilité pour les familles et une plus grande simplicité de réalisation pour les services.</p>	<p>> analyse de l'existant : structure par quotient des familles utilisatrices des services, forces et faiblesses du système actuel, décision sur les tarifs concernés</p> <p>> relevé des tarifs pratiqués et des modes de calculs réalisés dans les communes environnantes</p> <p>> propositions d'évolution du mode de tarification et impact sur le budget avec simulations.</p>
	<p>3.2. POUR ÉVITER LE FREIN FINANCIER À L'ACCÈS AUX SERVICES</p> <p>Les éléments de diagnostic du CEJ montre des indicateurs de précarité et d'inégalité sociale sur Concarneau. La révision des tarifs veillera à la prise en compte de ce contexte socio-économique, afin de garantir l'accessibilité à tous les enfants et à toutes les familles.</p>	
	<p>3.3. VERS UNE PLUS GRANDE PROXIMITÉ AVEC LES TARIFS OBSERVÉS SUR LE TERRITOIRE DE CCA</p> <p>En matière de modes d'accueil, les familles s'organisent à l'échelle d'un bassin de vie. La réflexion sur l'évolution des tarifs s'attachera à prendre en compte les tarifs pratiqués sur l'ensemble des territoire en proximité de Concarneau et notamment les tarifs des services existants sur les autres villes de CCA.</p>	
	<p>3.4. EN PRÉSERVANT L'ÉQUILIBRE FINANCIER POUR LA COLLECTIVITÉ</p> <p>L'enjeu de cette révision est de concilier l'intérêt des familles avec le respect de l'équilibre financier pour la collectivité, important dans un contexte de tension des finances publiques.</p>	